

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Ecole-inclusive-vers-un-cycle-de-discussion-avec-le-ministere>



École & société

École inclusive : vers un cycle de discussion avec le ministère

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : mercredi 26 octobre 2022

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le SE-Unsa a participé à une réunion au ministère le 25 octobre pour faire un bilan de la politique d'école inclusive et tracer des perspectives.

Nous avons obtenu cette réunion particulièrement importante après un quinquennat qui a principalement géré l'école inclusive de manière quantitative et qui a délégué cette question à l'ex-secrétaire d'État Sophie Cluzel.

Le bilan de l'école inclusive est contrasté

Le ministère se cantonne à faire un bilan quantitatif de l'école inclusive en se félicitant de l'augmentation des notifications pour les élèves et des moyens humains en AESH déployés depuis 2017. Si ces recrutements de personnels sont indéniables, il n'en demeure pas moins que le bilan qualitatif est bien moins favorable.

Le SE-Unsa a rappelé que l'approche collective de la classe est beaucoup plus difficile dans un système qui privilégie l'individualisation des réponses et que le 100% inclusion ne devait pas être un objectif indépassable parce que pour certains élèves, l'inclusion en classe ordinaire n'est pas la réponse adaptée à un moment donné du parcours de scolarité de l'élève. Enfin, nous avons relevé toutes les difficultés de gestion des PIAL, de la place et des missions des coordonnateurs PIAL, du statut des AESH et du manque de réponses institutionnelles pour la gestion des élèves à besoins éducatifs particuliers. Retrouvez le bilan en détail dans la déclaration ci-dessous.

Des propositions concrètes

Le SE-Unsa a fait des propositions concrètes pour améliorer le fonctionnement de l'école inclusive :

- une inflexion de la politique menée et de l'objectif « 100% école inclusive » dans la situation actuelle ;
- une réflexion réelle et sérieuse sur les parcours des enfants en inclusion. Il faut revenir à des inclusions progressives et accompagnées permettant de limiter le stress, les déceptions et les conflits avec les familles ;
- des moyens supplémentaires qui devront passer notamment par l'ouverture de structures et de dispositifs en ULIS, ULIS lycée pro, places en ITEP ou en IME ;
- le recrutement en nombre suffisant d'enseignants référents, de personnels médico-sociaux et d'AESH
- une stratégie déterminée et redéfinie de prévention dès l'école maternelle concernant les difficultés éducatives repérées dès le plus jeune âge avec le rétablissement sur tout le territoire de Rased avec des équipes renforcées en soutien aux équipes des écoles : PsyEN, maîtres spécialisés en aide relationnelle, en difficultés d'apprentissages, médecins et infirmier-es scolaires ;
- la mise en place de Rased pour le 2d degré ;
- la mise en place d'un système de remplacement des AESH ;
- la réflexion autour de la création d'un corps de fonctionnaire pour les AESH avec la possibilité de travailler à temps complet et la revalorisation des grilles indiciaires ;
- la révision du fonctionnement du CNCPH (comité national consultatif des personnes handicapées) pour que les textes concernant le handicap et l'inclusion scolaire soient discutés à part égale avec les organisations syndicales des personnels, et pas seulement avec les associations de personnes handicapées et leurs familles. « L'expertise parentale » ne peut pas être la seule entendue.

Des groupes de travail spécifiques à venir

À la suite de cette première réunion, plusieurs groupes de travail thématiques seront mis en place. Les thèmes qui émergent pour ces prochaines réunions sont :

- le système d'évaluation et d'orientation des élèves en situation de handicap en lien avec les MDPH ;
- les relations enseignement scolaire/structures médico-sociales ;
- la situation des AESH ;
- la question plus large des élèves à besoins éducatifs particuliers.